COMITÉ SYNDICAL DU SMEAT
du 24 avril 2019
A Toulouse – 11 boulevard des Récollets

4.3

AFFECTATION DU RESULTAT 2018

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre avril à neuf heures, s'est réuni, sous la présidence de Madame Annette LAIGNEAU, Première Vice-Présidente, le Syndicat Mixte d'Etudes pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande agglomération toulousaine, Immeuble Le Belvédère, 11 boulevard des Récollets à Toulouse, après une deuxième convocation en date du seize avril deux-mille-dix-neuf, le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du quatre avril deux mille dix-neuf.

Délégués présents :

TOULOUSE METROPOLE	
FOUCHOU-LAPEYRADE Jean-Pierre **FONTA** Christian **HAJIJE** Samir	**LAIGNEAU** Annette **SIMON** Michel **SUSSET** Martine
MURETAIN	
SUTRA Jean-François	**MARIN** Pierre
SICOVAL	
OBERTI Jacques	
SAVE AU TOUCH	
ALEGRE Raymond	
COTEAUX BELLEVUE	

Délégués titulaires ayant donné pouvoir

BOLZAN Jean-Jacques, représenté par M. HAJIJE
COSTES Bruno, représenté par Mme SUSSET
FAURE Dominique, représentée par M. FONTA
MOUDENC Jean-Luc, représenté par Mme LAIGNEAU
PACE Alain , représenté par M. SUTRA

Délégués titulaires excusés

ANDRE Gérard
AREVALO Henri
BASELGA Michel
BAYONNE Serge
BIASOTTO Franck
BOISSON Dominique
BROQUERE Gilles
CALVET Brigitte
CARLES Joseph
CHOLLET François
COLL Jean-Louis
COMBRET Jean-Pierre
COQUART Dominique
DELPECH Patrick
DELSOL Alain
DESCLAUX Edmond
DOITTAU Véronique
DUCERT Claude
ESCOULA Louis
FOREST Laurent
FRANCES Michel
GRENIER Maurice
GRIMAUD Robert
LABORDE Pascale
LATTARD Pierre
LATTES Jean-Michel
LOZANO Guy
LUBAC Christophe
MALNOUE Philippe
MANDEMENT André
MARIN Claude
MEDINA Robert
MIRC Stéphane
MONTI Jean-Charles
MORERE André
MORINEAU Christine
PERE Marc
PLANTADE Philippe
RAYNAL Claude
ROUGÉ Michel
RUSSO Ida
SANCÉ Bernard
SANCHEZ Francis
SAVIGNY Thierry
SERE Elisabeth
SERP Bertrand
SOULET Serge
SUSIGAN Alain
TABORSKI Catherine
TOUTUT-PICARD Elisabeth
TRAVAL-MICHELET Karine
URSULE Béatrice

Délégués suppléants excusés

ARDERIU François
BOLET Gérard
DUQUESNOY Bernard
MAZEAU Jacques
MOGICATO Bruno
ROUSSEL Jean-François
SERIEYS Alain
SERNIGUET Hervé
SIMEON Jean-Jacques
SOURZAC Jean-Gervais
VIE Sylvère

Nombre de délégués	En exercice : 67	Présents : 10	Votants : 15
	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 15

Le compte administratif pour l'année 2018, approuvé par le Comité syndical, fait ressortir un excédent global d'exécution du budget de 346 690,62 €, qui s'explique par :

- un excédent de fonctionnement courant d'un montant de 291 394,43 € ;
- un excédent de la section d'investissement d'un montant de 55 296,19 €.

Il est proposé d'affecter l'excédent 2018, de la section de fonctionnement en recette de fonctionnement du budget primitif 2019, et l'excédent d'investissement en recettes de la section d'investissement du budget primitif 2019.

Le Comité Syndical,
entendu l'exposé de Monsieur le Président,
délibère et décide :

Article unique :

D'affecter au budget primitif 2019 :

- l'excédent de la section de fonctionnement 2018 en recette de fonctionnement : 291 394,43 €

- et l'excédent d'investissement 2018 en recettes de la section d'investissement : 55 296,19 €.

Reçu à la Préfecture de la Haute-Garonne le 7 mai 2019.
L'original de la délibération et les documents annexés qui ne font pas l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs peuvent être mis en consultation conformément aux dispositions de la loi 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs.

Ainsi fait et délibéré, les jour
Mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Le Président

Jean-Luc MOUDENC